

DÉLIBÉRATION
SEANCE DU 22 AVRIL 2025
Convocation du 14 avril

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-deux avril à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE

Etaient absents : Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Bernard MICHALAK), Nicole DUMONT (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Bernard ROBIDA (pouvoir à Bruno DESANDERE), Louis GUERRA (pouvoir à Philippe PETIT), Céline COLLET (pouvoir à Maria TREFFCON)

Etaient absents excusés : Michel THIEFAINE, Frédéric DOMON

M. Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Affectation du résultat 2024 (n°7-2025)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Maria TREFFCON,
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 le 22 avril 2025
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2023	Virement à la section investissement	Résultat 2024	Solde des restes à réaliser 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	371 207,15 €		- 210 348, 56 €	312 589,74 €	-151 731,15 €
Fonctionnement	459 592,60 €		129 622,70 €		589 215,30 €

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT COMME SUIIT :

Excédent global cumulé au 31/12/2024	589 215,30 €
Affectation obligatoire : A la couverture du besoin d'autofinancement Solde disponible affecté comme suit : Affectation en réserves (Cpte 1068)	151 731,15€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (Cpte 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	437 484,15 €

Le Maire,
Maria TREFFCON

